

À Clamart, premiers pas sur la toile

par Isabelle Rose-Jalaber et Florence Oliver*

Témoignage de l'équipe de la bibliothèque des enfants et des jeunes de La Joie par les livres à Clamart sur les questions, les choix, les observations d'une bibliothèque qui se lance dans l'aventure d'Internet.

Depuis le 15 juin 2002, la bibliothèque de La Joie par les livres à Clamart offre un service multimédia à son public.

Cette réalisation fait suite à une première expérience datant de 1995, qui proposait aux enfants la consultation de cédéroms documentaires et ludo-éducatifs à partir de trois postes équipés chacun de lecteurs de cédéroms 6 disques. À cette époque, il n'y avait donc pas d'accès à Internet pour les enfants (voir *La Revue des livres pour enfants*, n°175-176). Ce concept, innovant en son temps, méritait d'être modernisé.

L'équipe de la bibliothèque a travaillé environ six mois à la définition d'un nouveau projet qui consistait à mettre en service 8 postes proposant des accès à Internet puis d'en introduire davantage l'année suivante, pour en proposer 13 à terme. Ce projet a été mené avec le soutien technique d'un prestataire de service pour le choix du matériel et la configuration du réseau. Une personne a également été recrutée au sein de la bibliothèque avec pour mission principale d'assurer l'animation de l'espace

* Isabelle Rose-Jalaber et Florence Oliver sont bibliothécaires à La Joie par les livres

multimédia, mission qu'elle partage avec l'ensemble de l'équipe, chacun devant être capable de guider et d'encadrer les enfants.

Très tôt de nombreuses questions se sont posées :

- Internet libre ou contrôlé ?
 - à quels usages dédier ces ordinateurs ?
 - comment les intégrer dans l'espace ?
- les regrouper dans une salle multimédia ou les disséminer dans toutes les salles de lecture ?
- quelle est la nature des rapports entre livres et ordinateurs : fracture ou complément ?
 - Quels types de contenus ?
 - Quelles animations proposer ?

Autant de questions dont il a fallu débattre avant d'aboutir à une proposition qui recueille l'adhésion de toute l'équipe.

Les débats ont vu s'exprimer les tenants d'une offre Internet libre et les partisans d'une offre bridée où seule la consultation des sites sélectionnés serait permise. L'offre Internet libre pose le problème majeur de la surveillance et de la responsabilité. Avec une offre contrôlée, Internet est davantage envisagé en complémentarité avec le livre. Cependant cette proposition ne permet pas aux enfants d'appréhender la réalité d'Internet (la navigation de site en site et les recherches étant impossibles).

Un consensus s'est vite dégagé pour ne pas autoriser les enfants à utiliser librement les services de messageries, de chat et les forums.

Cependant des interrogations subsistaient encore quant à la définition des missions des bibliothèques par rapport à ce nouveau média. Les bibliothèques doivent-elles être ou non des ouvertures

vers les communautés virtuelles où l'information, qui n'est plus une ressource figée, provient d'autres internautes ? Vaste débat que nous n'avons vraisemblablement pas tranché !...

Une enquête menée auprès d'autres médiathèques nous a permis d'obtenir des éléments de réponse quant aux choix des matériels, des configurations, des offres au public, des erreurs à éviter... Un grand merci aux médiathèques des Ullis, d'Issy-les-Moulineaux, de Fresnes, de Meudon et de Bois-d'Arcy qui nous ont chaleureusement accueillis et su nous guider dans nos recherches.

Le projet s'est donc élaboré petit à petit prenant en compte nos interrogations, les informations collectées, les contraintes propres à cette bibliothèque mais aussi l'offre multimédia proposée par son environnement immédiat.

Pendant cette période, l'équipe a élaboré un document interne, équivalant à une charte de travail, qui définit précisément toutes les orientations prises et les points de règlement à usage du public. Cette charte n'a pas pour objectif de figer nos choix, mais de nous donner un cadre de référence et de maintenir une cohérence de pratiques au sein de l'équipe.

Description de l'offre

Les postes sont répartis dans les 3 salles de lecture. Dans chaque salle l'offre est adaptée à des profils d'âge spécifiques :

- Salle des tout-petits : 1 ordinateur pour les 2/3ans accompagnés de leurs parents
 - Salle des albums : 2 ordinateurs pour les 4/10 ans
 - Salle des documentaires : 4 ordinateurs pour les 9/15 ans et pour les adultes.
- Enfin un ordinateur situé près de la banque de prêt est dédié aux recherches

sur Internet accompagnées par un bibliothécaire, ainsi qu'aux initiations individuelles à la navigation sur le web. Ce poste est relié à une imprimante couleur permettant d'imprimer les résultats d'une recherche ou d'un document élaboré avec un lecteur. L'impression des documents est gratuite mais reste sous contrôle, soumise à autorisation et limitée en nombre. Nous avons donc constitué 3 sélections de sites adaptées aux différentes tranches d'âge (4-10 ans, 9-15 ans et adulte), nous ne proposons pas de sites pour les 2-3 ans. Les enfants peuvent consulter sur place des cédéroms, des sites Internet sélectionnés et des actualités concernant la vie de la bibliothèque (actuellement 24 cédéroms et 150 sites).

Une interface rend possible la navigation entre ces différentes sources.

Notre système fonctionne uniquement en réseau local, avec une architecture classique Client/serveur et des profils d'utilisateurs.

L'accès à ce service est réservé aux enfants de moins de 15 ans, et ouvert au-delà aux personnes intéressées par une recherche particulière en relation avec la littérature de jeunesse et le monde de l'enfance.

Ce service est réservé aux inscrits qui doivent, lors de la première consultation signer le règlement. Celui-ci précise les modalités de consultation des ressources électroniques, les usages autorisés et les sanctions appliquées en cas de non respect de ces règles.

Les plages d'accès au multimédia sont réduites par rapport au temps global d'ouverture de la bibliothèque, afin de préserver des moments de calme pour la lecture (11 heures 30 sur 18 heures d'ouverture au public).

La durée des consultations a été fixée à 30 minutes maximum et à deux séances par semaine. Les séances sont individuelles, mais l'utilisateur peut « inviter » une autre personne.

L'option qui a été retenue est celle de faire cohabiter les ordinateurs avec les livres et non de les isoler dans un espace clos. Une attention toute particulière a été portée à l'aménagement intérieur, afin de ne pas dénaturer son caractère initial. Un mobilier réalisé sur mesure a été conçu pour accueillir les ordinateurs. Cette disposition a pour but de banaliser le multimédia dans l'espace traditionnel de la bibliothèque des enfants, et de faire de celui-ci un support naturel de consultation des nouvelles ressources.

Les sites sélectionnés sont considérés comme des ressources supplémentaires qui s'apparentent aux ressources imprimées de la bibliothèque : leur mode de classement est similaire (les sites sont regroupés par sujets rappelant le classement des livres) et ils sont sélectionnés par l'équipe comme le sont les livres (les bibliothécaires chargés d'un secteur d'acquisition pour les livres participent à la sélection de sites dans le même domaine). Deux types de ressources électroniques ont été sélectionnés : documentaires et ludoéducatives.

Nous avons préféré introduire Internet avec une offre de qualité au niveau du contenu, restreinte au départ et pouvant s'élargir par la suite. Des sites choisis par nos soins, et présentant (en principe !) intérêt et sérieux, pour une première approche de l'outil.

L'accès totalement libre à Internet reste possible dans le cadre de recherches individuelles ou collectives, lors de séances d'initiation à la navigation effectuées

sous la responsabilité des bibliothécaires mais l'utilisation d'Internet reste orientée sur la recherche documentaire.

Le règlement signé par les utilisateurs permet à chacun de prendre connaissance des limites de ce service. Il nous a été très précieux au démarrage pour fixer les règles de conduite. À notre étonnement, même les adolescents les plus turbulents ont pris cet engagement au sérieux, et ont dans l'ensemble accepté de le respecter.

Premières impressions

Nous souhaitons accompagner le plus possible les enfants dans la découverte et l'utilisation du multimédia. Cet accompagnement s'avère indispensable surtout pour les plus jeunes.

Les demandes des enfants sont de natures très différentes. Les problèmes techniques sont les plus fréquemment rencontrés (fonctionnement des fenêtres et des boutons, manipulation de la souris pour les tout-petits). Il faut aussi orienter les enfants dans leurs recherches vers des ressources qui correspondent à leur niveau et à leurs attentes. Beaucoup d'enfants ont tendance à revenir sur les sites qu'ils connaissent déjà et ne s'aventurent pas pour en découvrir de nouveaux.

Les enfants s'entraident et échangent leurs découvertes, mais la présence d'un adulte reste nécessaire pour assurer un relais.

Actuellement les animations ne sont pas encore très diversifiées. Elles visent en priorité à faire découvrir l'offre proposée par le moyen de « quizz ».

Parallèlement les ressources multimédia sont exploitées dans certaines animations lorsque le sujet s'y prête (comme

récemment pour une animation autour de l'art postal).

Des initiations individuelles sont d'ores et déjà proposées aux enfants à partir de 9 ans. Ces séances, d'une durée de 45 minutes, doivent permettre aux enfants de comprendre le b-a ba de la navigation sur Internet. Les formations individuelles permettent de mieux s'adapter au niveau et à la demande de chaque enfant. Elles sont aussi pour nous l'occasion de montrer aux enfants la différence entre la sélection de sites proposée à la bibliothèque et Internet.

D'une manière générale, nous essayons d'associer les parents à la vie de la bibliothèque. Ils sont donc largement invités à se familiariser au multimédia avec leurs enfants. Nous les encourageons à les accompagner lors des formations individualisées, et nous exigeons leur présence auprès des enfants de 3 ans et moins.

Ces quatre mois de fonctionnement et d'observation nous incitent à penser qu'il ne serait pas opportun d'augmenter le nombre d'ordinateurs dans les salles de lecture comme cela était prévu au départ. Nous souhaitons davantage pouvoir organiser un atelier dans notre espace interne afin de pouvoir proposer d'autres activités autour d'Internet.

Nous sommes en cours d'acquisition de nouveau matériel (scanner, appareil photo numérique) pour permettre aux enfants de créer leurs propres documents.

Mais notre expérience nous incite aussi à rester vigilant quant aux besoins élémentaires des enfants liés à l'utilisation d'Internet. Dans ce domaine les formations individuelles restent essentielles.

Dans cette phase de bilan intermédiaire, il nous semble nécessaire d'échanger sur nos pratiques et notre expérience avec d'autres structures engagées sur cette voie. Nous souhaitons également pouvoir travailler en partenariat avec les acteurs de Clamart dans ce domaine.



L'Internet à petits pas, ill. H. Fellner, Actes Sud Junior

Un exemple de solution technique et quelques pistes pour les bibliothèques jeunesse qui veulent installer des accès à Internet

● Solution retenue : Client/Serveur

- 7 postes multimédia en réseau avec serveur sous Windows 2000
- La présence d'un serveur permet :
 - - la gestion des profils utilisateur et machine
 - - la gestion d'un Intranet avec interface utilisateur au format Web
 - - la centralisation de la maintenance
 - - la gestion des droits et de la politique de sécurité (verrouillage des postes, Intranet et Internet) au moyen d'active directory au lieu d'utiliser un logiciel tiers.

● Accès au net

- L'accès au net est réalisé au travers d'un routeur (+ firewall) via une ligne ADSL Net2 (1000/256).
- Le filtrage des sites est réalisé par le serveur.

● Accès aux titres

- L'accès aux titres se fait simplement au moyen d'une interface web réalisée sur mesure et administrable directement par le personnel éducatif depuis son propre poste de travail. L'avantage de cette solution est sa personnalisation, l'absence de coût de licence par poste contrairement à l'utilisation de logiciel tiers, et surtout son universalité permet une évolution et une maintenance sans contraintes.

● Les postes

- Les postes multimédia ont été assemblés sur mesure pour optimiser le coût avec une capacité (CPU/RAM/DISQUE/VIDEO) suffisante pour supporter les titres actuels et futurs avec une pérennité d'au moins 5 ans. Ils intègrent tous un écran 17 pouces avec HP et prise casque intégrés .

- Pour plus de détails ou pour poser vos questions, vous pouvez contacter l'équipe technique par e-mail : alex@it-seine.com